

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 06 NOVEMBRE 2009

L'an deux mille neuf et le six novembre à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 29/10/2009

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. QUAGLINI Philippe. LAVILANIE Jacky. M ESQUERRA Jean-Michel

Madame Sylvie NABOS a été élue secrétaire de séance.

- **Délibération** favorable sur le groupement de commandes relatives au plan communal d'accessibilité (accord du Conseil le 24/10/2009).

- **Plan communal de sauvegarde (PCS)**

Elaboration du plan communal de sauvegarde comme suit :

- Le maire est défini comme Directeur des Opérations de Secours (DOS).
- Les phénomènes menaçants sur le territoire sont les inondations, la tempête.
- Le Poste de Commandement Communal est la mairie (PCC).
- Les Responsables des Actions Communales (RAC) sont les membres du Conseil Municipal.
- Les Responsables des Actions de Protection sont Gérard DUFFAU et Marie TECOUERES.
- Les Responsables des actions de soutien sont Georges TORRENT et Philippe QUAGLINI.
- Les Responsables de la circulation des informations sont Christelle PEYROUTOU et Valérie DOMERC.
- Les responsables des opérations de secours sont Cyril COTONAT et Jacky LAVILANIE.

Composition de l'annuaire du PCS :

- Gendarmerie, pompiers, ambulances, médecins, croix rouge, infirmier de Plaisance et Marciac
- Préfecture et Syndicat d'Electrification
- Un conseiller référent par zone après découpage de la commune
- Recensement entreprises : Cotonat, Mathias, Gevaërt, Esquerra, Lavilanie, Lauzet, Super U, Intermarché Plaisance

Les moyens d'alerte :

- téléphone, internet
- porte à porte, affichage

Les moyens techniques :

- locaux : salle des fêtes, salle de classe, rez-de-chaussée de la mairie, église
- matériel : les entreprises recensées ainsi que l'ensemble des agriculteurs

Les réseaux et cartographie : il faut réaliser une carte où tous les réseaux sont indiqués (eau, edf, telecom...)

Le recensement des personnes vulnérables : la commission « action sociale » se charge d'établir la liste.

- **Etude de faisabilité d'implantation photovoltaïque sur la salle des fêtes**

- L'étude réalisée par « Transénergie » s'avère positive. Elle comprend la réfection de la toiture de la salle des fêtes (180M²) et l'implantation de générateurs photovoltaïques sur 72M².
- Le coût est de 52 000€ (y compris réfection de la toiture) avec possibilité d'obtenir des subventions (FEDER...)
- Les gains prévisibles sont de 4 100€ à 4 400€ par an (avec le tarif d'achat de la production solaire à 0.60€).

- Les charges en sus d'environ 400€ par an comprenant de l'abonnement, de l'entretien et des assurances sont à prendre en considération.
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'implantation du photovoltaïque sur la toiture de la salle des fêtes. Le dossier sera transmis à « *Transénergie* ».

➤ **Mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes**

Proposition de la commission « Bâtiments communaux » pour un montant total de 20 211 € TTC soit 10 745€ sur le budget 209 et 9 466€ sur 2010.

- Travaux d'aménagement : devis « Idéal Décors » pour 7064.78€ TTC comprenant le recouvrement des plans de travail, l'installation de crédence, le changement de la fenêtre, l'installation d'un volet roulant électrique et d'une glace sur le châssis bois.
- Travaux en régie : devis matériaux pour 482,38€ comprenant la création d'une cloison et du mur.
- Mise aux normes électriques : devis de M.Gevaërt pour 2648.99€ + VMC 1308.39€ et hotte 800€.
- Mobilier : devis de la société Louise pour un montant de 7906.76 € TTC comprenant une armoire basse, une plonge, un lave mains, une table centrale, un fourneau, un lave vaisselle + châssis, un porte sacs avec couvercle.
- Il reste à chiffrer les travaux de plomberie.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité, sachant que les travaux s'effectueront durant le premier trimestre 2010.

➤ **Carte communale**

- Réception des propositions de trois bureaux d'études, les dossiers sont à envoyer à la DDEA qui doit établir un tableau comparatif afin de nous l'exposer en Conseil Municipal.

➤ **Questions diverses**

- Le SMCD a livré les cabas réutilisables, une permanence sera assurée au foyer rural par Luc Cazeneuve et Sylvie Nabos pour la **distribution le samedi 14 novembre 2009 de 10 heures à 12 heures.**
- Voirie :
 - Les fossés ont été curés par G.Lazies.
 - La mare de J.Laffitte a été renforcée.
 - Questionnement sur les chemins desservants les champs et dont les récoltes ne sont pas effectuées, sachant que nous traversons une période très pluvieuse : quelles mesures à prendre pour conserver nos chemins en état ?
- Commémoration du 11 Novembre : à 11 heures au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.
- Recensement agricole : (jeudi 12 novembre) : Eliane Duffau accueillera Eliette Cazeneuve chargée de ce recensement.
- Eglise ST Laurent : les dossiers de demande de subventions ont été envoyés à la sous préfecture, à la région (3 dossiers), au département et aux deux sénateurs.
- Plantation du talus : une corvée aura lieu le dimanche 22 novembre pour poser la bâche et planter les arbustes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H45
Ont signé aux registres les membres présents